

VOSGES

VOSGES Environnement

Nappe GTI : des élus contre les pipelines

Mickaël DEMEAUX



Le 8 septembre dernier, à Valfroicourt, entre Vittel et Dompain, lors d'une manifestation du Collectif eau 88. Photo d'archives M. D.

Ce lundi 28 janvier, un collectif de maires de la plaine contre le transfert de l'eau de la nappe des GTI sud-est vers la nappe des GTI sud-ouest (déficitaire) a écrit à une centaine de mairies pour qu'elles prennent position sur le sujet.

Le grand débat sur l'eau n'est pas encore terminé qu'ils demandent déjà de se prononcer...

Ce lundi 28 janvier, dix-sept maires de la plaine des Vosges (Vioménil, Rarécourt, Bainville-aux-Saules, Begnécourt, Chamois l'Orgueilleux, Rancourt, Valleroy-aux-Saules, Madecourt, Les Ableuvenettes, Velotte-et-Taignécourt, Frénois, Dommartin-aux-Bois, Tollaincourt, Regnévelle, Grignoncourt, Offroicourt, Viviers-lès-Offroicourt), réunis dans un collectif baptisé « Collectif élus », ont écrit à une centaine de mairies des Vosges pour leur soumettre une proposition de délibération en lien avec l'actuel débat à Vittel et Contrexéville sur

l'élaboration du SAGE GTI (Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la nappe des Grès du Trias inférieur).

• « **Avis défavorable** »

Le « Collectif élus » demande aux mairies d'« émettre un avis défavorable au projet des prélèvements dans le secteur sud-est GTI, à destination des populations locales du secteur de Vittel-Contrexéville, pour permettre la valorisation marchande de la ressource GTI sud-ouest, au détriment des populations locales à qui revient légalement la priorité d'usage ». « De nouveaux forages risquent d'affecter l'étiage des cours d'eau et de porter atteinte à la biodiversité », ajoute le collectif.

« Étonnant courrier. Tant sur la méthode, que sur le fond, commente ce mardi 29 janvier un maire destinataire. Nous sommes en pleine concertation préalable (celle-ci se termine à Vittel le 14 février), rien n'est encore défini... On n'oblige donc pas un conseil municipal à voter quoi que ce soit, de cette façon... »

Étonnant également : le courrier (électronique) a été adressé à des mairies qui ne font même pas partie du périmètre du SAGE GTI. 190 communes font partie de ce périmètre, mais pas Chavelot, ni Chaumousey, ni Chatel, destinataires de cette « proposition de délibération ».

« *Nous sommes inquiets du déficit de la nappe GTI.* »

Dix-sept maires du « Collectif élus »